

# Les entreprises se mobilisent contre les **accidents du travail**

Plus de cent pays ont participé cette année à la Journée mondiale de la Sécurité et de la Santé au Travail, qui s'est déroulée le 28 avril. Parmi ceux-là, le Grand-Duché de Luxembourg. Les entreprises par l'intermédiaire de l'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL) et de son Institut National pour le Développement Durable et pour la Responsabilité Sociale des Entreprises (INDR) ont pris l'initiative de se mobiliser pour l'occasion. Les organisateurs, en collaboration avec des partenaires institutionnels et privés, ont mis en exergue la compétitivité des entreprises par le biais de la promotion de la sécurité sur le lieu de travail.



## Promouvoir durablement l'excellence et le transfert du savoir-faire en matière de gestion et de suivi dans les domaines de la sécurité et de la santé en entreprise

La culture entrepreneuriale qui repose essentiellement sur la stratégie de prévention du risque en entreprise est un élément clé de la compétitivité économique. Elle est mise en place et accompagnée par le chef d'entreprise qui sensibilise les salariés et les partenaires.

En organisant la Journée Sécurité et Santé au Travail, les organisations patronales soulignent leur engagement à promouvoir davantage une culture de sécurité et de santé au sein des entreprises et à redoubler leurs efforts en la matière de concert avec le partenaire social.

L'objectif ultime de ce transfert d'excellence est évidemment de réduire sensiblement les accidents de travail en vue d'augmenter la compétitivité de l'économie nationale, mais il vise aussi et surtout à éviter les drames et les traumatismes dont sont frappés les victimes d'accidents graves et leur entourage.

## Découvrir des exemples de bonnes pratiques sur le terrain

Pour se trouver au plus près des intéressés, l'UEL et l'INDR avaient retenu huit sites différents. Pour la première fois, sept entreprises ont accueilli des ateliers sur des thèmes bien spécifiques au service d'un seul leitmotiv: réduire les risques sécurité et santé et gagner en compétitivité.

S'adressant aux chefs d'entreprises et aux salariés, ces ateliers ont traité de sujets divers. Il y sera question de l'arrimage des charges dans le transport routier, de la santé en entreprise, de la gestion des produits dangereux, des chutes de hauteur, de la sécurité des machines, de l'ergonomie au bureau et encore de l'apnée du sommeil.

La journée a continué en après-midi à l'Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment par deux workshops sur les accidents de trajet d'une part et sur les jeunes entrants au travail d'autre part. Elle s'est terminée par une séance plénière qui se voulait à la fois conclusion de la journée et occasion de mettre en évidence les différentes facettes de l'engagement des entreprises en la matière.